



A Auvers, le 20 février 2022

Madame le Maire
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise

Objet : préavis de grève pour les 08, 17 et 31 mars

Madame le Maire,

Le 08 mars est une journée de lutte internationale pour les droits des femmes, c'est pourquoi la CGT tout comme notre syndicat CGT des Territoriaux d'Auvers s'incrinvent dans l'action.

En effet gagner l'égalité homme / femme est l'affaire tous.tes . Réduire les inégalités salariales est nécessaire pour nos systèmes de retraites, la sécurité sociale (6 milliards € de cotisations sociales).

Mais il n'est pas seulement question de salaire, les inégalités sont également imposées socialement : les femmes sont moins représentées dans les postes à responsabilités, elles sont plus nombreuses à subir des temps partiels imposés, la double journée (travaux domestiques, éducation des enfants). Les métiers féminisés (soin, lien, entretien...) sont aussi les plus précaires et les moins bien rémunérés.

Le 08 mars est donc une journée importante pour conquérir de nouveaux droits pour les femmes. Les luttes féministes sont indissociables des luttes des travailleurs.ses, c'est pourquoi il est urgent d'augmenter les salaires et de dégeler le point d'indice des fonctionnaires, le 17 mars sera l'occasion pour les agents.es de l'exprimer par la grève et en manifestant.

Nous déplorons depuis des années la casse de nos services publics, les réductions d'effectifs dans nos collectivités, et les missions qui elles ne se réduisent pas. Les agents.es des collectivités sont précarisés par le gel du point d'indice, et la dégradation de leurs conditions de travail. Le recours massif aux contractuels.les (52 % dans notre collectivité) et les politiques de non titularisation des postes pérennes (entre 15 et 25 postes dans notre collectivité) continuent de fragiliser le service public. Nos services publics sont garants de l'égalité pour les usagers, et c'est bien l'intérêt général qui est attaqué par les mesures libérales comme les lois de transformation de la fonction publique et 3 DS.

Après l'exemplarité de la mobilisation des agents.es d'animation les 14 et 15 décembre 2021, il est temps que l'ensemble des agents.es des collectivités territoriales se mobilisent pour imposer d'autres choix le 31 mars à l'appel de notre Fédération CGT des Services Publics.

Nous appelons donc les agent.es d'Auvers-sur-Oise à faire grève ou à débrayer de 15h à 17h les 08, 17 et 31 mars 2022, afin de revendiquer :

- la mise en place d'un plan de prévention des violences sexistes et sexuelles dans notre collectivité
- l'octroi de 5 jours d'Autorisation Spéciale d'Absence pour les agents.es en situation de monoparentalité.
- des dispositions spécifiques pour les agentes de la collectivité
- Un plan de revalorisation des fins de carrières pour les ATSEM notamment
- le recrutement de personnel supplémentaire dans les services en tension
- Un plan de titularisation
- Une revalorisation du régime indemnitaire à la hauteur de l'augmentation du temps de travail et de la perte de congés annuels
- l'attribution d'IFSE pour l'ensemble des agents.es de la collectivité

Certains de votre de sens du dialogue social, ainsi que de votre attachement à la cause féminine et au bien être de vos agents.es, nous sommes disponibles dès maintenant pour discuter de ces revendications.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations syndicales.



Julien Crevel
Pour le syndicat CGT
des territoriaux d'Auvers